



Communiqué de presse

Delémont, le 14 juillet 2011

A16 - Section 8 (Delémont Est - Frontière cantonale Jura-Berne) - Tunnel de Choindez Excavation du tunnel de Choindez à l'explosif: adaptation de l'horaire des tirs dès lundi 18 juillet 2011

L'horaire des tirs quotidiens de minage pour l'excavation du tunnel de Choindez dans le secteur de la Verrerie de Choindez sera adapté à partir du lundi 18 juillet 2011 afin de permettre à l'entreprise de respecter le programme d'excavation.

La première planification qui prévoyait trois plages horaires au cours desquelles les tirs de minage interviendraient n'était pas suffisamment adaptée aux besoins et contraintes de l'entreprise qui ne pouvait procéder souvent qu'à deux tirs quotidiens. L'optimisation de la progression des travaux d'excavation du tunnel de Choindez a donc nécessité une adaptation du dispositif.

Trois plages horaires correspondant aux heures de pointe ont été déterminées au cours desquelles il n'y aura pas de tir de minage: de 6h30 à 8h00, de 11h30 à 13h15 et de 17h00 à 18h30 (16h30 à 18h00 le vendredi). Aucun tir n'est prévu le samedi et le dimanche.

En dehors de ces trois plages horaires, les tirs et par conséquent les fermetures durant 10 minutes environ de la route dans le secteur de la Verrerie de Choindez interviendront selon le programme de l'entreprise. Afin de permettre aux usagers d'organiser leurs déplacements sur ce tronçon, les horaires de chaque tir quotidien seront communiqués via le site Internet www.jura.ch/choindez et les «Infos routes» des radios RFJ et RJB.

Les fermetures provisoires de la route durant 10 minutes dans le secteur de la Verrerie de Choindez concernent également l'autoroute Choindez-Moutier jusqu'au 19 août en raison d'un périmètre de sécurité contre les projections de blocs rocheux. A partir du 22 août et jusqu'à la fin de l'année, seul le tronçon entre la sortie sud du village de Choindez et la demi-jonction A16 de Choindez sera fermé lors des tirs de minage, en raison du risque de chutes de pierres de la falaise surplombant la route cantonale dans ce secteur.

Dans l'éventualité où la route devrait rester fermée pour une durée supérieure aux temps d'attente prévus, une déviation de l'itinéraire Delémont-Moutier sera mise en place par Saignelégier et Tavannes. Les transports publics et la circulation durant le week-end ne seront toutefois pas concernés par cette déviation éventuelle: un itinéraire de secours est prévu par le site industriel de Von Roll à Choindez.

Le Service des ponts et chaussées invite les usagers à respecter la signalisation en place dans ce secteur en chantier ainsi que les indications du personnel sur place et les remercie par avance de leur compréhension face à ces perturbations importantes qui sont nécessaires tant pour la sécurité du trafic que pour assurer une progression optimale dans la construction du tunnel de Choindez et d'atteindre l'objectif prioritaire qui est d'ouvrir au trafic le tronçon Delémont Est-Choindez en 2016.